



Annonce conjointe — juillet 2027

Réf. IFN/2027/ANN-01 · Scénario 2033

Cellule de projet interfédérale La-Neuve · Scénario 2033 · Dernière mise à jour : 12 août 2026

Dans le cadre d'un accord interfédéral, le Gouvernement flamand, le Gouvernement de la Communauté française, le Gouvernement wallon et le Gouvernement fédéral annoncent le développement conceptuel de Tervuren-la-Neuve et d'Overijse-la-Neuve.

Les deux projets étudient la manière dont de nouveaux environnements résidentiels et communautaires francophones, librement choisis, pourraient contribuer à une plus grande clarté linguistique, à la sécurité administrative et à une meilleure compréhension entre les communautés.

Dans ce scénario, la première phase préparatoire débute en 2027. La mise en service imaginaire est prévue pour 2033.

Suivi administratif

La Cellule de projet interfédérale La-Neuve coordonne la phase conceptuelle, la consultation publique et l'élaboration du masterplan. Aucun site concret n'a été sélectionné et il n'existe aucun dossier réel de construction ou de permis.

Contact presse

Porte-parole : Claire Fontaine

Ligne presse : +32 2 555 20 33

E-mail : presse@overijse-la-neuve.be · presse@tervuren-la-neuve.be

Ce document est un document de simulation dans le cadre du Scénario 2033. Il ne constitue ni une décision gouvernementale réelle, ni un dossier de permis, ni un masterplan approuvé.